



## En route vers la démocratie européenne ?

**Jean-Dominique GIULIANI**

*Président de la Fondation Robert Schuman*

La crise financière mondiale a frappé l'Union européenne au cœur en mettant en cause certaines de ses faiblesses et de ses imperfections. Elle y a répondu à sa manière, c'est-à-dire lente et la plus consensuelle possible. Mais il est désormais possible d'affirmer qu'elle est l'ensemble politique qui aura le plus transformé sa gouvernance dans la crise.

Pour autant, nul n'ignore que les avancées enregistrées, si elles sont importantes, ne sauraient suffire à pallier le relatif manque d'efficacité des procédures européennes, la vraie complexité de son architecture juridique et institutionnelle et son insuffisante légitimité politique.

La construction européenne s'apprête donc à traverser une période de remise en cause, de réforme et d'incertitude. À cette fin, il est indispensable de prendre en compte les nouveaux impératifs démocratiques que cela lui impose. Décidée à aller de l'avant en renforçant son intégration économique, elle doit désormais imaginer de parfaire sa propre démocratie. Les institutions européennes trouvent leur fondement dans la légitimité des États nationaux qui les désignent et leur délèguent, au moyen de plus de dix traités, une part de leur souveraineté qu'ils mettent en partage.

Le Parlement, seule institution européenne élue au suffrage universel direct, est la plus démocratique d'entre elles, mais ses

distorsions dans la représentation des citoyens ont été signalées par la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe comme un obstacle à son caractère « entièrement » démocratique.

En même temps donc que le renforcement de l'intégration budgétaire et fiscale, il convient d'imaginer de nouvelles sources de légitimité pour une action européenne plus efficace et désormais davantage tournée vers l'extérieur que concentrée sur l'achèvement de son unité intérieure. Plusieurs mouvements politiques, comme la CDU, n'ont ainsi pas hésité à proposer l'élection au suffrage universel direct du président de la Commission ; d'autres plaident pour la désignation par le peuple du président du Conseil. Il est clair que les Européens, qui demeurent favorables à un « pari européen » plus nécessaire et évident que jamais, attendent de pouvoir s'identifier avec des responsables qui leur paraissent trop lointains, d'être en mesure de contrôler leur action par le vote, de trouver au niveau européen les règles démocratiques auxquelles ils sont habitués au niveau national et qui fondent leur citoyenneté.

C'est en franchissant ces pas que l'Union trouvera sa pleine légitimité et pourra démontrer son efficacité. Toutes les réformes en cours n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans une telle perspective d'achèvement d'une démocratie européenne véritable.

Pour y parvenir, tous les chemins sont bons, de la méthode communautaire classique aux initiatives intergouvernementales, pourvu que soient laissées ouvertes les possibilités de couronner cet édifice par l'avènement d'un espace politique démocratique au niveau européen. Les plus optimistes estimeront que le mouvement est lancé ; les pessimistes que cela n'est pas vraiment possible. Mais existe-t-il dans l'histoire de l'humanité un autre exemple d'unification pacifique d'un continent sur la base du volontariat d'États souverains ?

Ce qu'ont accompli les Européens depuis 1950 est déjà unique. Pour peu qu'ils en aient davantage conscience, qu'ils en soient légitimement plus fiers, ils trouveront la force de continuer sur cette voie singulière, qui est la meilleure réponse que l'Europe, qui a déjà tant apporté à la civilisation humaine, peut adresser au nouvel état du monde et aux besoins de la planète. C'est maintenant à leurs gouvernants de le leur proposer.